



## COMMUNIQUE DE PRESSE – 3 DECEMBRE 2018

Delphine Batho, Présidente de Génération Ecologie, et Quentin Guillemain, porte-parole, ont été reçus par le Premier ministre à sa demande dans le cadre des consultations politiques engagées par le gouvernement sur les réponses à apporter au mouvement des Gilets Jaunes.

Génération Ecologie a présenté au Premier ministre trois exigences :

### **1/ Le refus de tout arrêt des efforts pour le climat :**

Contrairement à toutes les formations politiques qui demandent un grand recul sur la taxe carbone inscrite dans l'Accord de Paris sur le climat, Génération Ecologie a mis en garde le Premier ministre contre toute tentation de sacrifier l'écologie et de renoncer aux efforts de la Nation face au réchauffement climatique, alors que la COP24 se tient dans l'indifférence générale et annonce au niveau planétaire une phase de recul grave pour l'engagement de la communauté internationale.

### **2/ L'argent de l'écologie doit aller à l'écologie :**

Les 12,8 milliards de recettes fiscales de la taxe carbone doivent être **intégralement restitués aux Français** et être investis dans les aides aux économies d'énergie et la création d'une sécurité sociale écologique permettant de sortir les ménages modestes, et particulièrement les habitants de territoires ruraux dépendant de l'automobile, de la précarité énergétique.

### **3/ La création d'un impôt de solidarité écologique sur la fortune (ISEF) :**

Les plus hauts revenus, qui polluent plus et dont le bilan carbone est 175 fois plus élevé que celui de la moyenne des habitants, doivent contribuer à l'effort national plus que les petits revenus. Ecologie et réduction des inégalités sont indissociables.

**Génération Ecologie appelle le gouvernement à prendre ces décisions immédiatement.** Dans la situation actuelle du pays, toute tergiversation, tout renvoi à un hypothétique processus de concertation serait irresponsable.

Pour financer ces décisions, Génération Ecologie propose que la France utilise les marges de flexibilité autorisées par les Traités européens pour **sortir du calcul des déficits publics les fonds publics consacrés aux investissements écologiques**. Cela représente une marge de manœuvre budgétaire estimée à 10 à 15 milliards d'euros pour 2019.